



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 10 mars 2017 une note d'information préliminaire simplifiée relative à l'ouverture du capital de la société « SOPRA STERIA » par cession d'actions réservée aux salariés du groupe.

La cession d'actions portera sur un maximum de 220 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Sopra Banking Software Morocco et Sopra HR Software.

Le prix de cession sera fixé le 29 mars 2017.

La note d'information préliminaire simplifiée est complétée par :

- Le DICI du FCPE «Sopra Steria Actions Relais 2017» agréé par l'AMF sous le numéro de code AMF : (C) 990000118359 et son règlement ;
- Le DICI du FCPE «Sopra Steria Actions» agréé par l'AMF sous le numéro de code AMF : (C) 990000116359 et son règlement ;
- Le règlement du PEGI de SOPRA STERIA du 25 mars 2016 et son avenant du 20 janvier 2017;
- Le document de référence 2015 déposé auprès de l'AMF le 22 avril 2016 sous le numéro D.16-0385.

L'intégralité de la note d'information préliminaire simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales marocaines ainsi qu'auprès de BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/007/2017